JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7310617401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7310617401

Cette annonce a été mise en ligne le **26 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **56 - MORBIHAN**

LORIZON INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Centre d'Affaires Lorient Mer – La Base
1 rue d'Estienne d'Orves, 56100 LORIENT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LORIENT du 22 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LORIZON INVEST
Siège : Centre d'Affaires Lorient Mer – La Base, 1 rue d'Estienne d'Orves, 56100 LORIENT
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Toutes activités liées à l'aviation telle que : la détention d'aéronefs, l'achat/vente d'aéronefs, la location d'aéronefs, la sous-location d'aéronefs, le négoce de pièces aéronautiques, le courtage d'aéronefs et de produits d'assurances, le conseil dans le domaine de l'aviation, le courtage de vols, ainsi que la promotion de vols,
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux

décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Maxime RAY, demeurant 5 rue Adolphe Beaufrère, 56100 LORIENT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lorient.
POUR AVIS Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex